

En Foi de Quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Secau du *Canada*. Témoin: Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, Baron LISGAR, de *Lisgar* et *Baillieborough*, dans le comté de *Cavan*, *Irlande*, de la Pairie du *Royaume-Uni* de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et Baronnet, l'un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint *Michel* et Saint *George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant en chef de l'*Ile du Prince-Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, dans notre cité d'*Ottawa*, dans notre Puissance du *Canada*, ce dixième jour de Février, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-onze, et de Notre Règne la trente-quatrième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie; *Canada*.

L'honorable M. *Panet* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment requis par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, l'un des commissaires nommés à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier du Sénat avait déposé sur la table le certificat de l'un des commissaires, énonçant que l'honorable *Louis Panet*, l'un des membres du Sénat, avait fait et signé sa déclaration de qualification, conformément à l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

La pétition suivante est présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan* ; de la chambre de commerce de la Puissance.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De *William Galbraith*, président et autres, de l'association de la halle au blé de *Toronto* ; demandant un acte pour être incorporés sous le nom de " l'association de la halle au blé de *Toronto*."

Des commissaires du havre de *Quebec* ; demandant qu'on leur accorde le pouvoir d'émettre des bons préférentiels au montant de cent mille piastres à un taux n'excédant pas six pour cent.

De *John St. Alban Sewell*, ci-devant maître de poste de *Quebec* ; demandant qu'on lui restitue la somme de quatre mille et cinquante piastres pour les raisons mentionnées dans sa pétition.

De l'association de la halle au blé de *Montréal*, et de la chambre de commerce de la Puissance ; demandant l'abolition des droits imposés sur la farine, le blé et autres grains, et aussi sur le charbon et le coke importés dans la Puissance.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été Ordonné, que le nom de l'honorable M. *Miller* soit ajouté au comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été

Résolu, que le nom de l'honorable M. *Renaud* soit ajouté au comité nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que